



Séance d'entraînement pour Amélie Greth Vallet sous le chapiteau du Champ des Toiles

Sommaire

Avant-propos	15
L'accompagnement des acteurs du spectacle vivant au cœur du projet de l'Agence régionale	16
L'accompagnement hors région, exemples en Rhône-Alpes, Ile-de-France et Bourgogne	18
D'autres acteurs de l'accompagnement en région Poitou-Charentes	20
Insertion Poitou-Charentes active	20
Des exemples d'accompagnement réussis	21

■ Avant-propos

Dans un contexte de crise qui se traduit par une précarisation accrue des artistes (menaces pesant sur le régime de l'intermittence, difficultés à trouver des financements pour monter une production, question toujours épineuse de la diffusion...) mais nourrit également des inquiétudes chez l'ensemble des professionnels du spectacle vivant, les agences culturelles régionales sont, aujourd'hui, contraintes de revoir leur positionnement. Naguère plutôt enclines à développer un certain nombre de dispositifs et à définir des critères auxquels les compagnies devraient répondre afin de pouvoir s'y insérer, elles privilégient désormais une autre notion, celle de l'accompagnement. Si cette façon d'appréhender les réalités du secteur se démarque de ce que l'on appelle communément une « logique de guichet », elle permet également de reconsidérer la relation aux artistes et aux professionnels et d'affirmer une autre approche.

De cette approche découlent différentes actions, qui procèdent toutes d'un même désir : abandonner une position de « surplomb » où la tentation d'énoncer des modèles ou des règles à suivre est forte, pour se tenir aux côtés (et sur un pied d'égalité) de tous les acteurs, écouter leurs attentes, les conseiller, les guider, inventer aussi en concertation avec eux de nouveaux modes opératoires.

Pour évoquer cette démarche, en saisir la pertinence et la portée, nous avons choisi de donner la parole aussi bien aux agences et structures culturelles engagées dans l'accompagnement qu'à ceux qui en bénéficient.

Exemplaire de la mutation à l'œuvre, le projet de l'Agence régionale se distingue par une volonté d'expérimentation, qui l'incite à repenser sa fonction de conseil auprès des compagnies, à imaginer des processus dans le domaine de la production et de la diffusion (les *Rencontres à l'Ouest*, le *Laboratoire d'idées artistiques...*), à consolider les liens avec ses partenaires ou encore à impulser de nouvelles dynamiques auprès des professionnels du territoire.

En tournant notre regard vers les actions menées par les agences culturelles de plusieurs régions (la NACRe Rhône-Alpes, Arcadi en Ile-de-France et Le lab Bourgogne), nous voyons apparaître d'autres questions spécifiques qui justifient un accompagnement : l'entrepreneuriat culturel, la difficulté et la fragilité du métier d'administrateur ou encore la nécessité d'interroger et de structurer un projet artistique.

La troisième partie du dossier enfin s'intéresse, quant à elle, au compagnonnage, forme la plus aboutie de l'accompagnement qui rappelle l'importance de la transmission en même temps qu'elle témoigne d'un esprit de solidarité et de communauté. Aujourd'hui ainsi, des collectifs, des compagnies et/ou des lieux de diffusion en région Poitou-Charentes décident de cheminer auprès de jeunes artistes en mettant leurs compétences, leur énergie créatrice et leurs moyens au service du développement de carrière ; aussi et surtout en laissant les porteurs de projets libres de dessiner leur parcours. Une parfaite illustration d'un des objectifs majeurs de l'accompagnement : favoriser l'autonomie.

Marie-Agnès Joubert

Les interviews et la rédaction de ce dossier ont été réalisées par Marie-Agnès Joubert

■ L'accompagnement des acteurs du spectacle vivant au cœur du projet de l'Agence régionale

Si l'accompagnement a toujours fait partie intégrante des missions de l'Agence régionale du spectacle vivant, la signature fin 2009 par l'Etat, la Région Poitou-Charentes et les syndicats d'employeurs et de salariés d'un Accord-cadre régional de coopération pour l'emploi et la formation dans les métiers du spectacle, lui a donné une nouvelle impulsion. « *J'ai décidé de le placer au cœur du projet* », souligne Anne Gérard, directrice de l'Agence depuis avril 2011. Une décision confortée par le souhait exprimé par les signataires de l'accord de confier à l'Agence le soin de mettre en œuvre une « plate-forme de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets du spectacle vivant ». Les objectifs de cette plate-forme, actuellement en phase de structuration et qui implique l'ensemble des secteurs de l'Agence, sont multiples. Il s'agit en effet de favoriser la professionnalisation de la production et de la diffusion, de participer à une meilleure structuration des entreprises en incitant au respect de bonnes pratiques, de consolider la mise en réseau et les partenariats entre les structures de production et de diffusion, d'accompagner la mutualisation, de concourir à l'insertion, et de sécuriser les emplois et les parcours professionnels. L'intitulé des objectifs ainsi définis illustre d'emblée la nécessité d'affirmer deux axes de l'accompagnement, sans les séparer mais en les plaçant en résonance et complémentarité : l'accompagnement des artistes et l'accompagnement des professionnels – directeurs de structures, responsables des affaires culturelles, collectivités territoriales, pour ne citer qu'eux.

Des entretiens personnalisés

En ce qui concerne les artistes et les compagnies, l'accompagnement met l'accent sur la structuration artistique, l'acquisition d'une méthodologie permettant de consolider les démarches et d'aborder la question centrale de la diffusion. Chargée de mission création-diffusion au sein de l'Agence, Catherine Muller constate, en particulier chez les compagnies émergentes, « *une méconnaissance des acteurs du territoire, du montage d'une production et d'une diffusion* ». « *Elles pensent un projet uniquement sur le plan artistique* », ajoute-t-elle, « *mais n'ont aucune notion du fonc-*

tionnement sur le terrain ». Recevant quotidiennement des compagnies, Catherine Muller souhaite aujourd'hui formaliser davantage les entretiens personnalisés. Elle s'est dotée d'outils méthodologiques pour consigner un certain nombre d'informations recueillies lors de ces échanges. Cette méthode présente un double avantage : assurer un suivi des compagnies en sachant précisément où elles en sont dans leurs parcours et effectuer un repérage des besoins exprimés qui servira ensuite à la mise en place de formations ou de rendez-vous collectifs sur des problématiques récurrentes. « *Je joue un rôle d'interface* », précise Catherine Muller, « *en faisant remonter un certain nombre de questions qui intéressent une grande partie des acteurs et auxquelles mes collègues d'autres services apporteront d'autres types de réponses* ».

Expérimentation et interrégionalité

Outre conseiller, guider et orienter les compagnies dans leur démarche de production et de diffusion, l'Agence est également opératrice de certaines actions, qui témoignent d'une volonté d'expérimentation.

Initié en 2010 par Culture O Centre, qui s'est ensuite adjoint le concours de Spectacle vivant en Bretagne et de l'Agence régionale Poitou-Charentes, le **Laboratoire d'idées artistiques** se propose d'accompagner des créations lors de leur phase d'élaboration. Durant deux jours, six metteurs en scène, auteurs ou chorégraphes sélectionnés (deux par région) présentent leur projet à cinq personnalités issues d'univers différents (journaliste, universitaire, scénographe, scénariste, directeur de lieu) qui livrent leur point de vue critique et fournissent des outils susceptibles d'éclairer et d'enrichir le projet de l'artiste. Ce croisement des regards et des interrogations contribue à une meilleure structuration d'un projet qui le rendra plus apte ensuite à franchir l'étape de la production et de la diffusion.

Les Rencontres à l'Ouest, créées voici deux ans par l'Agence, posent, quant à elles, la question de la diffusion, sous l'angle particulier de la mobilité des équipes artistiques et de l'interrégiona-

Retour sur l'expérience du Laboratoire d'idées artistiques 2010, Vania Dombrowszky témoigne.



Vania Dombrowszky, directeur de la Compagnie Les Souffleurs de rêves

« Lorsque j'ai participé au Laboratoire d'idées artistiques en 2010, je venais de commencer, avec l'équipe de création, l'écriture du spectacle *Mursmurs*. J'étais dans des questionnements autour de ce travail, et rencontrer des personnes d'horizons très divers, un journaliste, un scénographe, la directrice d'un lieu de diffusion, un universitaire, m'intéressait beaucoup. Après un temps de présentation, j'ai participé à des ateliers d'une heure avec chacun d'eux. Ces échanges ont été très enrichissants, car ils m'ont permis de recueillir des points de vue différents auxquels je n'avais pas pensé. Le scénographe Antoine Vasseur a formulé des propositions par rapport aux options scénographiques que je lui soumettais, Sylvie Violan, directrice du Carré-Les Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles/Blanquefort, m'a montré comment le spectacle pouvait

être diffusé en dehors des lieux conventionnels, avec peu de moyens techniques. Le journaliste Jean-Marc Adolphe s'est davantage concentré sur le travail dramaturgique, tandis que la chercheuse universitaire Flore Garcin-Marrou m'a aiguillé vers des ouvrages en lien avec le propos du spectacle. J'ai apprécié l'attitude très généreuse des intervenants, et ce contexte de laboratoire où il n'y a pas d'exigence de production ni cette tension que l'on connaît lors de la vente d'un spectacle. Le Laboratoire m'a beaucoup aidé, en particulier pour ce projet sur un sujet très sensible où le débat d'idées était vif avec mes collègues de l'équipe de création. J'étais en contact régulier avec mes camarades, avec lesquels je partageais les retours qui m'étaient apportés. Bénéficier de l'écoute de professionnels a été une aide précieuse. Ils m'ont posé des questions qui m'ont permis de préciser ma pensée, indiqué des pistes de recherches qui m'ont amené à envisager des possibilités nouvelles pour ce spectacle en cours d'écriture. »

lité. Elles réunissent en effet cinq régions (Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) soucieuses d'aider les compagnies à s'extraire de leur périmètre géographique d'origine. Après une première édition consacrée à l'émergence, la manifestation s'est recentrée sur des compagnies bien structurées et aptes à rayonner hors de leur région. Aussi et surtout, l'ensemble des acteurs des territoires concernés ont réfuté d'emblée l'idée de présenter des maquettes, préférant proposer à la centaine de diffuseurs conviés des créations en cours ou à venir. « *On sait en effet* », explique Catherine Muller, « *que plus on parle d'un projet en amont, plus il peut réunir de coproducteurs et mieux il sera diffusé* ». L'objectif des *Rencontres à l'Ouest* est ainsi, à l'issue d'une présentation effectuée par les compagnies (trois issues de chacune des régions, soit quinze au total) puis de rencontres avec des diffuseurs au sein d'un espace dédié, de faciliter la recherche de coproductions, d'accueils en résidence et de pré-achats. Les projets se situant deux ans avant la création, les retombées directes des deux premières éditions sont encore en cours d'observation. Et une évaluation de la manifestation sera effectuée tous les trois ans. Catherine Muller se félicite toutefois du succès remporté par l'édition 2011, au terme de laquelle la plupart des compagnies se sont vues proposer des pré-achats. La présence conjointe, au sein du *Laboratoire d'idées artistiques* et des *Rencontres à l'Ouest*, de différentes agences culturelles, démontre l'importance accordée au travail collaboratif dans l'accompagnement des artistes. Catherine Muller entend aller plus loin, puisqu'elle a initié au sein de la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI), qui réunit l'ensemble des agents, une cellule de réflexion sur l'accompagnement. « *En outre* », indique-t-elle, « *nous avons créé un groupe de veille sur les dispositifs de diffusion interrégionaux avec l'Office national de diffusion artistique (ONDA) et d'autres acteurs de la diffusion en région, ce qui permet de nourrir des échanges au plan national sur nos politiques d'accompagnement à la diffusion* ».

Un chantier sur le compagnonnage

Dans les mois à venir, un autre grand chantier concernera le compagnonnage, pratiqué dans d'autres régions par certaines

structures ou compagnies auprès de jeunes artistes qu'elles accueillent dans leurs murs pour une période de deux ou trois ans (voir pp. 21 à 23). « *Nous sommes à l'écoute des artistes qui sollicitent un compagnonnage, comme de ceux qui désirent les accompagner ou le font déjà* », confie Anne Gérard. « *De même, nous regardons d'un œil attentif les pépinières. C'est un point crucial* ». S'agissant du financement du compagnonnage, et afin de répondre à une demande pressante des professionnels – lesquels peuvent aujourd'hui sur leurs propres deniers – l'Agence souhaite aider la Région et l'Etat à penser des dispositifs particuliers. « *L'Etat et la Région se montrent réceptifs* », estime Anne Gérard, « *mais ont besoin de conseils. Pour l'instant, on constate une attention bienveillante de leur part, qui pourrait par la suite déclencher des aides financières* ». La question qui se pose est, selon elle, celle de la singularité, ou à l'inverse, d'une possible modélisation du compagnonnage. Et il appartient à l'Agence, après identification et évaluation des actions déjà engagées, d'aider les décideurs à apporter des éléments de réponse.

Sensibiliser l'ensemble des acteurs

Ce positionnement aux côtés des collectivités territoriales et de l'Etat, de même que l'invitation faite aux élus à la culture d'échanger sur les politiques de diffusion lors des *Rencontres à l'Ouest*, satisfait **la seconde mission de l'Agence : accompagner l'ensemble des acteurs du spectacle vivant**.

Cette vocation s'articule autour de quatre grands axes. L'information des professionnels tout d'abord, qui s'exprime notamment à travers l'organisation, en partenariat avec Premier'Acte Conseil, des **Rendez-vous de l'information culturelle**. Destinées aux artistes, administratifs, responsables de structure, diffuseurs mais aussi collectivités territoriales, ces sessions d'une demi-journée ou journée abordent les problématiques du spectacle vivant, qu'il s'agisse de la réglementation, de la question de la mutualisation et des groupements d'employeurs qui constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs du secteur ou encore des schémas de développement culturel à l'échelle intercommunale. « *Informer et sensibiliser les professionnels nous apparaît essentiel dans l'accompagnement* », souligne Adeline Mégevand, remplaçante d'Emilie Bourbon, chargée de mission

Retour sur l'expérience des Rencontres à l'Ouest 2011. Julie Dossavi et Toufik Oudrhiri Idrissi témoignent.



Julie Dossavi, chorégraphe, directrice de la Compagnie Julie Dossavi

« Je souhaitais participer aux *Rencontres à l'Ouest* pour présenter la création 2012 de ma Compagnie, *Cross & Share* et trouver de nouveaux partenaires ou des pré-achats ; d'autant plus que les *Rencontres* se déroulent dans une période appropriée, avant le bouclage de la saison par les programmeurs.

La présentation orale est un exercice difficile mais offre un contact direct positif. Je regrette cependant que les scènes nationales soient peu représentées.

Les retombées ont été positives. Certains participants ont manifesté un intérêt pour un accompagnement en résidence, d'autres pour des préachats, co-production, pour une future diffusion. Concrètement, grâce aux *Rencontres*, nous avons trouvé un nouveau coproducteur, les Treize Arches-Nouveau Théâtre de Brive et le Centre de Beaulieu à Poitiers programme le spectacle le 18 octobre. »



Toufik Oudrhiri Idrissi, chorégraphe, directeur de la Compagnie OI

« Participer aux *Rencontres à l'Ouest* constituait une opportunité de sortir de la région, de présenter mon travail à des professionnels qui n'ont pas la possibilité de se déplacer jusqu'à La

Rochelle et de rencontrer des diffuseurs de quatre autres régions. Devant une centaine de programmeurs, j'ai exposé mon parcours, mon projet de compagnie et ma future création. Je pense qu'il serait bon que les rendez-vous entre artistes et programmeurs soient établis à l'avance. Les programmeurs choisiraient de rencontrer telle ou telle compagnie, se retrouveraient avec elle autour d'une table pour discuter concrètement du projet. Par ailleurs, lors de la programmation du soir dans la salle, pourquoi ne pas convier une compagnie ayant participé à une précédente édition à présenter le projet qu'elle avait défendu ? Il faudrait aussi, me semble-t-il, trouver pour ces *Rencontres* une forme qui serait à mi-chemin entre un festival et une présentation. »

manifestations et médiation⁽¹⁾. « *Le but est de valoriser ce qui se fait sur le territoire régional, mais aussi de participer à la consolidation de l'emploi culturel par le développement de meilleures pratiques professionnelles au sein des structures* ».

Animer des réseaux et impulser des dynamiques

Un deuxième axe concerne l'animation de réseaux, outil de développement fondamental dans le domaine du spectacle. Tandis que Catherine Muller accompagne, entre autres, des diffuseurs du conte et des arts de la parole structurés en réseau, Adeline Mégevand anime celui des directeurs des affaires culturelles (DAC) de la région. « *A cet endroit* », explique-t-elle, « *notre rôle est de relayer ce qu'il se passe dans le secteur comme d'abonder les réflexions des DAC et favoriser des synergies* ». Cette action se situe aussi bien sur le plan du repérage artistique que sur celui des politiques publiques. A titre d'exemple, la dernière réunion du réseau, qui s'est tenue en présence de Philippe Mangin, coordinateur du Comité régional des professions du spectacle (COREPS), a permis de présenter aux DAC les travaux et réflexions de cet organe du dialogue social sur le territoire. L'apport de compétences auprès de partenaires qui en font la demande constitue une troisième forme d'accompagnement.

Sollicitée par l'inter CE-CREDES, qui rassemble 476 comités d'entreprise du territoire et souhaitait guider les élus des comités d'entreprise dans leur choix de spectacles de fin d'année, l'Agence a signé en 2009 avec cette association une convention de partenariat. Depuis trois ans, elle accompagne le CREDES dans l'organisation, en mars, d'une manifestation au cours de laquelle sont présentées quatre compagnies sélectionnées par un comité. Une opportunité supplémentaire de valoriser la création et la dif-

fusion régionale, et de faire se rencontrer deux mondes souvent opposés, celui des entreprises et celui du spectacle vivant. Enfin, l'Agence se montre soucieuse d'accompagner, voire, d'impulser des réflexions de politiques publiques qui agitent les métiers du spectacle. Parmi elles, le développement durable occupe aujourd'hui une place importante. C'est pourquoi l'Agence a proposé les 18 et 19 novembre derniers à Poitiers, en collaboration avec Culture O Centre, un forum réunissant différents acteurs du développement culturel et du développement durable. Au-delà de la simple exposition des pratiques en cours (une nouvelle rencontre est prévue le 19 juin à Vallans dans Les Deux-Sèvres), le but est d'élaborer des préconisations qui pourront nourrir les prises de décision des professionnels.

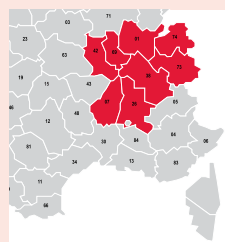
Un rôle de passeur

De même qu'elle est à l'écoute des mutations du secteur culturel et des interrogations qui le traversent, l'Agence régionale du spectacle vivant se veut elle-même en continuel questionnement sur les initiatives qu'elle développe et le rôle qui lui est assigné. « *Il ne s'agit pas de survaloriser notre action* », tient ainsi à préciser Adeline Mégevand. « *Nous sommes simplement des passeurs qui renforçons les liens entre les acteurs tout en les aidant à donner corps à leurs envies et leurs initiatives. Notre mission est ensuite de favoriser leur prise en compte au sein de l'action publique* ». Si, comme le précise Anne Gérard, certaines propositions « *qui montreront leurs limites ou qui en termes d'évaluation n'auront pas vraiment de sens* » seront peut-être abandonnées, l'Agence entend demeurer fidèle à ses trois grands principes d'action : faciliter la réflexion, agir en complémentarité avec l'existant (en témoigne son rapprochement récent avec l'Initiative Poitou-Charentes active (IPCA), maître d'œuvre du Dispositif local d'accompagnement, voir page 20) et expérimenter.

■ L'accompagnement hors région, exemples en Rhône-Alpes, Ile-de-France et Bourgogne

Un groupe de travail s'est formé au sein de la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI) sur la question de l'accompagnement dans les agences régionales. Il a permis de rassembler un certain nombre de dispositifs propres à essaimer sur tout le territoire. En voici quelques-uns.

La NACRe : accompagner l'entrepreneuriat culturel



En juillet 2009, fort du constat selon lequel les directeurs artistiques s'emparent très rarement de la dimension entrepreneuriale de leur projet de compagnie, David Berthelot, responsable du Pôle accompagnement et ressources à la NACRe Rhône-Alpes, réfléchit aux outils permettant de les accompagner dans

cette démarche. « *Je me demandais comment faire évoluer leur position face à la dimension économique et humaine d'un projet, la stratégie, les choix et valeurs que l'on veut défendre* », explique-t-il, « *car cette implication dans la gestion d'une entreprise comporte des enjeux importants* ».

Deux ans seront nécessaires pour mettre en place un dispositif,

qui s'intègre dans un nouveau Pôle accompagnement et ressources créé en septembre 2011. Inauguré le 1^{er} septembre, **L'Atelier 26** accueille sur une période minimale de 24 mois quatre structures culturelles qui possèdent une certaine antériorité et reconnaissance dans la sphère professionnelle. A la différence des pépinières qui abritent de jeunes entreprises, l'idée est en effet d'aider des compagnies à franchir un nouveau palier dans leur développement. Ce processus d'accompagnement, qui met l'accent sur le tandem directeur artistique-administrateur, alterne des réunions où les quatre équipes travaillent ensemble, et des rendez-vous individuels. Les séances collectives (un jour par mois) s'appuient sur des échanges d'expériences face à certaines situations ; l'objectif étant de susciter, précise David Berthelot, « *une conduite de changement* », en identifiant les freins et les possibilités de les lever. Si les thématiques sont définies à l'avance, le contenu des séances peut être amendé par les participants et son calendrier modifié en fonction des demandes exprimées à telle étape du processus.

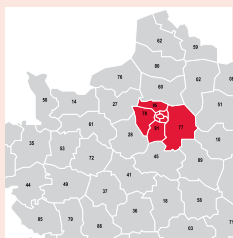
Le travail individuel se répartit, lui, sur deux demi-journées par mois, l'une consacrée à des questions opérationnelles (techniques), la seconde à des questions de stratégie. « *Nous ne voulions pas* », souligne David Berthelot, « *que les compagnies s'en tiennent à l'opérationnel mais qu'elles travaillent également sur le projet, la relation aux institutions, l'inscription sur le territoire* ».

¹⁾ De retour de congés maternité depuis le 13 mars, Emilie Bourbon a repris ses fonctions de chargée des manifestations et de médiation. Adeline Mégevand, qui la remplaçait depuis septembre 2011, devient coordinatrice du Pôle accompagnement de l'Agence régionale.

et l'approche des publics. Et l'on s'aperçoit que la réflexion sur ces sujets fait souvent défaut ».

L'originalité et la pertinence du dispositif réside, enfin, dans le choix d'accompagner les équipes dans les locaux de la NACRe ; laquelle met à leur disposition un espace, des bureaux et mobiliers de rangement, des imprimantes, un téléphone et un accès Internet. Cet accompagnement *in situ* ne permet pas seulement d'offrir un confort de travail à des compagnies qui en sont dépourvues et de briser l'isolement dans lequel œuvrent souvent les administrateurs. Il favorise également des échanges (formels et informels) quotidiens avec les salariés de la NACRe, et incite à la coopération entre les quatre structures concernées. « *Le processus doit aboutir à une forme de capitalisation des bonnes pratiques* », conclut David Berthelot, qui travaille actuellement à l'adaptation du dispositif hors les murs, pour des équipes installées sur l'ensemble du territoire rhônalpin et en coopération avec des acteurs locaux impliqués dans l'accompagnement.

Arcadi et le tutorat des administrateurs



En procédant à la fusion de deux associations (Thécif et Ifob) pour donner naissance en 2004 à l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Arcadi, la Région Ile-de-France affichait la volonté de se doter d'un outil qui lui permette de soutenir les artistes de différentes disciplines (théâtre, danse, art lyrique, chanson et arts numériques) plus uniquement via des aides au projet, à la production et à la diffusion. « *Les notions de compagnie, de structuration, de soutien à professionnalisation et d'établissement sur un territoire nous sont aussi apparues comme nécessaires à prendre en compte* », explique Karen Benarouch, conseillère technique en charge de l'accompagnement des porteurs de projets.

Dès 2005 était créé un relais information et conseil, devenu en 2009 le Pôle ressources. Au titre de ses missions figuraient notamment l'observation et la conduite d'études participatives auprès de compagnies théâtrales et chorégraphiques, sur lesquelles s'appuient aujourd'hui nombre d'actions menées par Arcadi sur le plan de l'accompagnement.

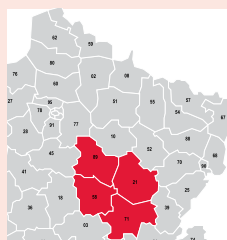
Mis en place pour la troisième année consécutive s'agissant de la danse⁽²⁾ et pour la deuxième année concernant le théâtre⁽³⁾, le tutorat des administrateurs s'est nourri des réalités du terrain. « *Nous constatons une difficulté des jeunes sortis de l'école à s'insérer professionnellement et la précarité et l'isolement dans lesquels ils travaillaient* », souligne Karen Benarouch. « *Nous souhaitons en outre nous intéresser au binôme administrateur-artiste, le renforcer, au bénéfice du développement de la compagnie* ».

Le processus s'articule ainsi autour de plusieurs principes : offrir un accompagnement gratuit au long cours (d'octobre ou novembre à juin) qui place l'administrateur et l'artiste au cœur, se démarquer de la formation, alterner l'individuel et le collectif. La notion de tutorat justifie le recrutement des huit candidats sur la base d'un an minimum d'expérience professionnelle, de même qu'elle caractérise l'approche de l'accompagnement défendue par Arcadi. Celle-ci ne consiste pas ainsi à enseigner des procédés ni à calquer des modèles mais à construire, en groupe, des démarches. Une fois par mois, des séances collectives (auxquelles les administrateurs participent tantôt seuls, tantôt accompagnés

des directeurs artistiques) sont bâties autour de thématiques récurrentes (gestion, production, stratégie, diffusion...) et partagées par l'ensemble des compagnies. « *Nous attendons des participants qu'ils impulsent une dynamique* », précise Karen Benarouch, « *car hormis les outils méthodologiques, nous travaillons beaucoup sur l'échange et les retours d'expérience* ».

Les rendez-vous individuels, quant à eux, se déroulent entre chaque session collective et procèdent davantage de l'étude de cas, au fil des problématiques auxquelles sont confrontés les administrateurs. A l'issue du tutorat, certains ont quitté la compagnie où ils étaient salariés. « *Le travail sur leur rôle et leurs responsabilités ainsi que sur le binôme les y ont aidés* », note Karen Benarouch, rappelant que l'accompagnement vise à l'autonomie et à la prise de conscience sur la façon d'exercer son métier.

Liaisons Arts Bourgogne (le lab) : la choréologie au service du projet artistique



Actuellement en restructuration par rapport au secteur sur lequel il travaille – qui inclut désormais l'ensemble du spectacle vivant – le lab Bourgogne profite de cette phase transitoire pour élaborer certaines propositions en matière d'accompagnement. Parmi celles-ci, figurent des ateliers de choréologie – étude du mouvement –

dirigés par Sylvie Robaldo. « *Celle-ci interviendrait auprès d'un chorégraphe à différentes étapes de la création pour apporter un regard extérieur lors du processus d'écriture et de composition* », explique Isabelle Redureau, chargée de mission pour les arts liés au mouvement « *l'amenant ainsi à préciser ses intentions et prendre du recul sur ce qu'il donne à voir au spectateur* ». Chaque année, deux ou trois compagnies désireuses d'expérimenter ce regard pourraient bénéficier d'un soutien dans l'élaboration de leur création. Le lab réfléchit par ailleurs, à l'horizon 2014 ou 2015, à compléter cette proposition avec un dispositif comparable à celui imaginé par Culture O Centre avec le *Laboratoire d'idées artistiques* (voir page 16).

Toutefois, l'accompagnement tel qu'il est pensé au lab dépasse le simple cadre artistique, puisqu'il s'agirait de l'élargir, pour les compagnies intéressées par la choréologie et d'autres, à la structuration administrative ainsi qu'à la diffusion sur les plans régional et interrégional, notamment via les réseaux comme Quint'est.

Le lab proposerait ainsi des sessions qui réuniraient l'artiste et toute personne de son équipe (chargée de production, de diffusion ou de communication) amenée à parler du spectacle. « *Elles aideraient la compagnie à préparer le contenu des dossiers, à clarifier le propos de l'artiste pour mieux le défendre ensuite* », souligne Isabelle Redureau.

La choréologie peut, d'autre part, apporter des clés de lecture comme dans la formation « parler de la danse » que le lab dispense aujourd'hui auprès du personnel administratif des lieux de diffusion de la région.

Si elle ouvre donc de nombreuses pistes pour l'accompagnement des professionnels œuvrant dans le champ de la danse, la choréologie est susceptible de concerner tous les arts utilisant le mouvement. C'est pourquoi les dispositifs inspirés de cette pratique devraient intéresser, à terme, d'autres secteurs tels que le cirque ou la marionnette.

2) Le tutorat administrateurs de compagnies choréographiques est réalisé en partenariat avec le Centre national de la danse et mis en œuvre par Anne-Cécile Sibué et Léonor Baudoin du Bureau Cassiopée.

3) Le tutorat administrateurs de compagnies théâtrales est réalisé en partenariat avec le Centre national du Théâtre et mis en œuvre par Laure Félix, Juliette Roels et Nathalie Untersinger, association Antenne Vitese.

■ D'autres acteurs de l'accompagnement en région Poitou-Charentes

Insertion Poitou-Charentes active (IPCA)

Trois questions à Aurélien Allemandou, chargé de mission Dispositif local d'accompagnement (DLA) au sein de l'IPCA.

L'affût : Quelle est la principale mission de l'IPCA ?

IPCA, association loi 1901 et Fonds territorial, membre du réseau France active, anime le DLA depuis 2004 en région Poitou-Charentes. Le dispositif, financé par l'Etat, la Caisse des dépôts et le Fonds social européen, a pour mission d'accompagner des structures d'utilité sociale, afin qu'elles puissent consolider leur activité et pérenniser leurs emplois. Nous mettons à leur disposition des experts qui les accompagnent sur les problématiques repérées.

L'affût : En quoi l'IPCA joue-t-elle un rôle actif dans l'accompagnement des porteurs de projets spectacle vivant ?

Nous sommes souvent confrontés à de petites équipes qui doivent gérer l'ensemble des compétences d'une entreprise (comptabilité, gestion des ressources humaines, communication, relation avec les partenaires...) et ne peuvent pas tout faire bien. Nous leur proposons un accompagnement grâce auquel elles maîtriseront mieux une partie de leur activité et seront plus performantes. Nous leur apportons des conseils en fonction de leur situation et veillons également à ce que l'accompagnement soit adapté à leurs ressources humaines.

L'affût : Pourquoi avoir souhaité vous rapprocher de l'Agence régionale du spectacle vivant, et que peut-on attendre de ce partenariat ?

Il procède d'abord d'un constat : nous sommes passés de 12 accompagnements par an dans le secteur culturel en 2004-2005 à 40 aujourd'hui. L'IPCA étant généraliste, elle doit s'appuyer sur des structures spécialisées pour répondre aux besoins de chaque secteur. Grâce à ce partenariat avec l'Agence régionale, que l'on considère comme la plus proche du secteur culturel, nous sommes en capacité de proposer des accompagnements qui soient mieux adaptés. Nous attendons de l'Agence qu'elle apporte une expertise, en termes de veille informationnelle, de ressources, de contacts... En mars nous avons, par exemple, organisé avec le service culture de la Région, la Drac et d'autres partenaires, une demi-journée de travail pour repérer les structures culturelles en difficulté. Ce rapprochement signifie aussi que l'on peut travailler à des programmes d'accompagnement à l'année co-construits avec l'Agence régionale. C'est en tout cas une volonté partagée.

LE DLA EN QUATRE QUESTIONS

Quel est l'objectif du DLA ?

Accompagner les structures (associations, coopératives, structures d'insertion,...) développant des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation et de développement des projets.

Le DLA c'est qui ?

Le DLA est un dispositif d'appui et de conseil missionné sur un territoire et qui met en place des accompagnements centrés sur le projet et les activités. En Poitou-Charentes, il est animé par IPCA (Insertion Poitou-Charentes active).

Le DLA avec qui ?

Le DLA travaille avec la structure autour de son projet. Il mobilise avec elle des ressources techniques et fédère dans ses comités d'appui et de pilotage des acteurs du développement local dans le secteur d'intervention de la structure (collectivités locales, banques, coordinations et fédérations associatives, etc.).

Comment ça marche ?

1. Accueil et orientation. Un intervenant du DLA informe la structure du processus et vérifie avec elle la pertinence de l'intervention du DLA. Le cas échéant, il oriente vers les ressources du territoire.
2. Diagnostic partagé. Il effectue avec la structure un diagnostic partagé permettant à la structure de valider ses besoins d'accompagnements (organisationnels, humains, stratégiques, économiques, etc.) sur lesquels agir pour favoriser la réussite d'un plan de développement ou de pérennisation.
3. Mise en place d'un accompagnement adapté. Il est réalisé par un prestataire externe et financé par le DLA (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Caisse des dépôts, Fond social européen et leurs partenaires (collectivités locales, structures...)).
4. Suivi. Le DLA suit et évalue l'intervention et le plan d'accompagnement. En cas de besoin, il peut mettre en place de nouvelles ingénieries d'accompagnement.

IPCA : 60-68 rue Carnot 86000 Poitiers, 05 49 42 59 66,
dla.ipca@wanadoo.fr

Repérage des initiatives et des structures de l'accompagnement en région

Comme le souligne ce dossier de *L'affût*, l'accompagnement des structures artistiques et culturelles revêt des formes plurielles (conseil artistique, aide à la structuration, mise à disposition de moyens humains et financiers) ainsi que des portages différents (compagnie, lieu de diffusion, bureau de production...). Néanmoins, le point commun de l'ensemble de ces initiatives se situe dans la posture de ces porteurs de projet et le processus d'aide et de transmission mis en place.

L'Agence régionale du spectacle vivant souhaite mieux connaître et repérer sur le territoire régional les structures

et acteurs agissant dans ce cadre. Une enquête flash (questionnaire court) sera donc diffusée très prochainement auprès du secteur pour permettre d'identifier les porteurs de cet accompagnement, les modalités mises en œuvre par ces derniers et les filières du spectacle concernées.

D'ores et déjà, si vous vous sentez concerné par cette approche, vous pouvez vous faire connaître auprès de l'Agence régionale du spectacle vivant.

Contact : Observatoire régional du spectacle vivant,
Maud Régnier, 05 49 55 33 53, maud.regnier@arsv.fr

Des exemples d'accompagnement réussis

> Théâtre des Agités

Jean-Pierre Berthomier,

metteur en scène, professeur au Conservatoire de Poitiers, a créé en 1996 le Théâtre des Agités. De 2009 à 2011, il a accueilli l'auteure et comédienne Anne Courpron au sein de sa compagnie.

L'affût : Comment est née cette volonté d'accompagner de jeunes artistes ?

Responsable du département théâtre au Conservatoire de Poitiers, j'ai toujours été sensible aux questions de formation. Avec le Conservatoire d'Avignon et celui de Grenoble, nous avons expérimenté la mise en œuvre de cycles d'orientation professionnelle qui dispensent une formation initiale aux acteurs souhaitant intégrer une école supérieure mais permettent aussi à certains d'entrer directement dans la profession.

Aujourd'hui, en région Poitou-Charentes, il m'apparaît nécessaire que l'on réfléchisse à l'insertion professionnelle. Pour les acteurs, il pourrait exister des solutions, comme l'aide à l'emploi, copiée quelque peu sur le Jeune théâtre national (JTN), ou le Fonds d'insertion professionnelle pour jeunes artistes dramatiques (FIJAD) en lien avec l'Ecole régionale d'acteurs de Cannes (ERAC). Pour les porteurs de projets, les metteurs en scène, c'est plus compliqué.

L'affût : Qu'apportez-vous lors du compagnonnage avec un artiste ?

L'objectif est à la fois de structurer la démarche artistique de la personne, qui doit rester la sienne, et de l'accompagner dans la compréhension du métier sur les plans juridique, administratif et de la gestion. Au terme de trois ans, ce compagnonnage doit permettre à l'artiste, s'il décide d'entrer dans le métier, d'avoir un bagage suffisant. Je suis un peu comme un artisan qui accueillerait un compagnon. Anne Courpron, qui a suivi l'enseignement au Conservatoire, a d'abord été assistante sur mes créations. Durant trois ans, j'ai porté un regard sur son travail, l'ai aidée à chercher des diffuseurs pour son spectacle. Nous lui avons également donné la possibilité de se produire dans la région, à

Avignon puis à Paris. Le bilan est très positif. Ensuite, il faut envisager la sortie du compagnonnage, ce qui est délicat car Anne ne doit pas se sentir abandonnée. Nous allons continuer à l'accompagner sur le plan de la gestion et de l'administration jusqu'à ce qu'elle ait fondé sa compagnie. Normalement, une jeune compagnie ne peut être financée durant les trois premières années. Dans le cadre d'un compagnonnage reconnu, nous avons demandé à la Drac et à la Région de ne pas attendre ce délai. Ces différents aspects doivent être pris en compte dans le compagnonnage.

L'affût : Vous n'avez pas perçu de financements dans le cadre de ce compagnonnage. N'est-ce pas là que le bât blesse ?

Les compagnies conventionnées par la Drac peuvent solliciter ce dispositif et recevoir une aide de l'Etat. Bien que non conventionné par l'Etat mais par la Région, le Théâtre des Agités a été aidé la première année par la Drac, mais plus ensuite. Le travail effectué par Anne a été financé avec l'argent de la compagnie, qui a déposé des demandes d'aide au projet auprès de la Drac, de la Région et de la Ville. J'ai dû puiser dans mon budget, quitte à ne pas produire de spectacle pendant un an. J'ai pu le faire car je monte une création tous les deux ou trois ans, mais il est important qu'une compagnie qui choisit d'accompagner un artiste soit soutenue, car c'est un engagement fort.

L'affût : Comment donner un cadre au compagnonnage ?

Il faut créer un dispositif pour les acteurs et les porteurs de projets. Cela requiert un financement spécifique de la Région et de l'Etat. Nous avons bientôt une réunion au Conseil régional, et je pense que nos démarches vont aboutir. Nous réfléchissons à la mise en place d'un dispositif de création-formation-insertion, c'est-à-dire monter une création encadrée par des professionnels qui réunirait de jeunes artistes que l'on aurait choisis et tournerait sur le plan régional et interrégional. Cela permettrait à ces artistes de se faire connaître et d'entrer plus facilement dans le métier. Des pistes sont à creuser.

Anne Courpron, auteure et comédienne



« Je mesure la chance qui m'a été donnée »

« Dès ma sortie du Conservatoire de Poitiers, j'ai commencé à jouer dans diverses compagnies. J'ai notamment travaillé à plusieurs reprises avec Jean-Pierre

Berthomier, comme comédienne et assistante à la mise en scène. Une complicité artistique est née, et lorsque j'ai émis le souhait d'écrire et jouer mon premier spectacle (*N'ayons pas peur des mots*), il m'a proposé fin 2008 un compagnonnage de trois ans au sein du Théâtre des Agités. Les tutelles m'avaient conseillé, plutôt que de monter ma compagnie, de profiter de l'expérience d'une structure. Et en effet, j'ai pu bénéficier de moyens logistiques, du soutien de Jean-Pierre Berthomier et de Sonia Billy, administratrice. Le compagnonnage permet de se former à tous les rouages administratifs, comme déposer une œuvre, remplir des dossiers d'aide à la

diffusion, rédiger un dossier de presse... Sur le plan artistique également, le regard de Jean-Pierre Berthomier a été important. Même s'il nous a prodigué des conseils, mon metteur en scène François Martel et moi-même avons bénéficié d'une grande liberté, ce que j'ai beaucoup apprécié. J'ai, par ailleurs, pu présenter mon spectacle dans la région, dans le Off d'Avignon en 2010, puis à La Folie Théâtre à Paris cet hiver. En trois ans, j'ai vécu une belle aventure : 90 représentations au total. Le Théâtre des Agités va continuer d'être ma structure porteuse lors des prochaines dates de *N'ayons pas peur des mots*, mais je devrai ensuite voler de mes propres ailes. Désormais, je me sens mieux armée pour assumer mon deuxième spectacle en création et en diffusion. J'effectue des démarches auprès de la Drac, de la Région et de la Ville pour voir s'il est préférable que je monte ma structure ou que j'entame un partenariat avec une autre compagnie. En côtoyant des artistes qui sont confrontés aux mêmes questionnements, je mesure la chance qui m'a été donnée grâce à ce compagnonnage ».

> Le Champ des Toiles

Céline Magnant

est chargée de production au Champ des Toiles, lieu de fabrication créé en 2002 par un collectif de circassiens. Établi à Saint-Cyr (86), il accompagne des artistes émergents et abrite cinq compagnies au sein d'une pépinière.

L'affût : Le Champ des Toiles est à l'origine un collectif. Comment avez-vous été amenés à accompagner d'autres artistes ?

Lorsque le collectif a été créé, il cherchait d'abord un lieu de répétition où pouvoir implanter des chapiteaux, des portiques, des fils et des bureaux. Nous avons développé un pôle pédagogique, proposé de la formation continue et accueilli quotidiennement de nombreux artistes qui venaient s'entraîner. Ces artistes me sollicitaient sur des questions juridiques et administratives, relatives aux contrats ou au montage d'une compagnie. Parallèlement, nous avons fondé la compagnie Le Champ des Toiles, qui comptait une cinquantaine d'intermittents avec un noyau dur de 20-25 personnes. Parmi elles, certaines élaboraient



des projets qui n'entraient pas dans notre ligne artistique. Nous leur avons conseillé de développer leur propre structure. Et c'est ainsi que l'accompagnement a débuté de manière plus formelle voici quatre-cinq ans.

L'affût : Existe-t-il des problématiques propres au secteur du cirque ?

Sur le plan de la structuration, les difficultés sont semblables à celles d'autres disciplines. S'agissant de l'entraînement, du stockage de matériel, de l'insertion professionnelle et de la diffusion des spectacles, nous sommes en revanche sur des problématiques spécifiques. La plupart des jeunes artistes qui sortent de l'école participent à des spectacles de fin d'études et obtiennent grâce à cela le statut d'intermittent, mais éprouvent ensuite des difficultés à intégrer la profession. Par ailleurs, la région Poitou-Charentes offre très peu d'espaces chapiteaux. Rares sont les villes qui accueillent des spectacles en auto-production. D'où des difficultés de diffusion et des demandes d'accompagnement sur ce plan-là.

L'affût : En quoi consiste votre mission d'accompagnement ?

Nous avons mis en place un accompagnement sur la paie et la comptabilité, nous proposons une aide à la structuration pour les artistes qui veulent monter leur compagnie et nous souhaitons organiser une fois par mois des rencontres sur des thématiques professionnelles. Nous accueillons des compagnies en résidence, avec mise à disposition d'espaces de répétition, d'un bureau, d'une ligne téléphonique et d'une connexion Internet. Nous prenons également en charge, le cas échéant, la médiation culturelle ainsi que la communication lors de sorties de spectacles, afin de convier des professionnels.

L'affût : Vous avez également créé une pépinière...

Cette pépinière existe depuis cinq ans de manière informelle mais sera bientôt inscrite dans nos statuts. Elle est actuellement constituée de cinq compagnies – la Compagnie du Petit Pan, la Compagnie Baobab, Cliq'en l'air circus, Y'za trap et la Compagnie Tintin La Riflette – que nous accompagnons, selon

leurs besoins, sur différents plans : mise à disposition d'espaces de stockage et de répétition, structuration associative, montage de productions, aide à la diffusion, demande de subventions, supervision de la paie... Nous intervenons par ailleurs en coproduction, et lorsqu'un projet nous séduit, nous sollicitons notre réseau de programmateurs et réussissons à obtenir des préachats.

L'affût : Qu'envisagez-vous de développer dans les mois à venir ?

Suite au Dispositif local d'accompagnement (DLA) dont nous avons bénéficié, nous souhaiterions consolider la pépinière, obtenir des aides publiques dédiées de la part de la Région et de l'Etat et un conventionnement en tant que lieu de fabrication. Aujourd'hui en effet, nous ne percevons pas un seul euro pour notre mission d'accompagnement, qui est majoritairement financée par la compagnie Le Champ des Toiles. L'idée serait qu'une compagnie ou des artistes en voie de professionnalisation intègrent la pépinière pour trois ans : la première serait consacrée à la structuration, la deuxième à la production d'un spectacle et la troisième à la diffusion.

Nous aimerions également disposer d'un terrain supplémentaire pour accueillir un troisième chapiteau, davantage d'espaces de stockage et de bureaux. L'objectif est que les démarches aboutissent cette année, afin que nous soyons opérationnels en 2013.

Jean Siredey, musicien,

créateur de la Compagnie du Petit Pan

« Un véritable appui pour ma compagnie »



« J'ai rejoint le collectif Le Champ des Toiles il y a cinq ans et ai travaillé sur plusieurs productions de cirque en tant que musicien. Lorsque j'ai souhaité écrire mon propre spectacle, *La Trompette de Pan*, qui a été présenté fin janvier, j'ai décidé de créer la Compagnie du Petit Pan. Jusqu'ici, j'avais toujours travaillé pour d'autres structures. J'ai découvert les difficultés auxquelles on est confronté lorsque l'on démarre une activité, toutes ces démarches que l'on doit entreprendre et qu'on ne nous enseigne pas durant notre formation.

Le Champ des Toiles m'a beaucoup aidé sur le plan administratif. Il s'est occupé de demander ma licence d'entrepreneur de spectacles, a pris en charge l'établissement des bulletins de salaire et assuré le suivi des ventes du spectacle. Son aide est précieuse pour élaborer des dossiers de demandes de subventions, solliciter des résidences, contacter des programmateurs.

Le Champ des Toiles met également à ma disposition un chapiteau pour répéter, me prête du matériel d'éclairage et de sonorisation. J'ai intégré la pépinière, où il est question que ma compagnie soit abritée durant trois ans. On réfléchit actuellement à l'établissement d'une convention qui définirait cet accompagnement. Faire partie de la pépinière constitue un véritable appui pour ma compagnie, surtout en termes de conseil : comment monter une production, parler de sa création, frapper aux bonnes portes. Lorsqu'on est entouré de personnes qui connaissent le métier, tout se met beaucoup plus rapidement en place ».

> Le Camji**Lionel Rogeon**

est directeur du Camji, scène de musiques actuelles niortaise qui expérimente depuis deux ans un dispositif d'accompagnement auprès d'un groupe désireux de se semi-professionnaliser.

L'affût : Quelle place occupe l'accompagnement des artistes dans les missions du Camji ?

L'accompagnement a toujours été au cœur du projet. Dès 1996, bien avant la création du Camji, des locaux de répétition ont été ouverts, et nous accueillons chaque année une cinquantaine de groupes qui viennent répéter. Nous avons instauré une relation avec les pratiquants débutants comme plus expérimentés auxquels nous transmettons notre connaissance du secteur musical. L'accompagnement participe également d'une logique d'implantation sur le territoire, qui conduit le Camji à se rendre utile auprès de tous les acteurs qui y vivent. Nous proposons un accompagnement durant les répétitions, avec l'aide d'un technicien qui intervient sur les risques électriques et auditifs, et d'un professeur du Conservatoire de Niort qui apporte son regard sur la structuration des morceaux.

Nous organisons ensuite des résidences « son-scène », des résidences lumière ainsi que des résidences de création plus importantes pour des artistes conventionnés par la Région ou le Centre national des variétés, de la chanson et du jazz (CNV). S'ajoute à cela un accompagnement administratif sur la production d'un disque, la déclaration des œuvres à la Sacem, la recherche de contacts avec différentes salles de la région...

Concernant la diffusion, nous essayons de faire venir des programmeurs, notamment lorsqu'un groupe sort un album. Nous utilisons aussi les nouvelles technologies, en réalisant des captations vidéo des concerts et, pour certains (huit à dix par an), en les diffusant en live sur Internet. Cela permet de solliciter notre réseau, en l'informant que tel soir il pourra découvrir un artiste via le web. On fait aussi en sorte d'établir des partenariats avec d'autres lieux en France, de trouver des producteurs et tourneurs qui puissent être intéressés par notre démarche. Car c'est l'un des points faibles du territoire : nous n'avons pas de tourneurs, de producteurs ni de bookeurs prêts à prendre des risques sur des artistes émergents.

Enfin, nous accompagnons l'ensemble des acteurs dans leur structuration et la connaissance de la réglementation : comment organiser un concert sur les plans technique, administratif, fiscal.

L'affût : Pourquoi avoir décidé de vous impliquer plus fortement auprès du groupe My Secretary ?

Cette décision s'appuyait sur un diagnostic : il existe très peu de structures intermédiaires dans la région, de personnes qui peuvent accompagner au quotidien des artistes dans leur développement. Nous n'avons pas la prétention de nous lancer dans une activité de développeur d'artistes, nous souhaitons simplement pallier des manques et créer un pont entre ces artistes et les professionnels. Nous ne pouvons le faire avec l'ensemble des artistes qui nous sollicitent, car c'est un travail de fond. Si nous avons choisi de l'expérimenter avec My Secretary, c'est parce que nous

cautionnions sa démarche artistique et que nous sentions chez ce groupe qui répète dans nos studios, et a déjà effectué plusieurs résidences, un vrai désir de franchir un cap. L'accompagnement a consisté à utiliser les compétences dont nous disposons en interne, à partager notre savoir-faire en matière administrative, sur la régie, la communication, la médiation, la programmation. A Niort, nous avons la chance d'avoir un distributeur, La Baleine, et nous travaillons aussi avec Him-media (Charles Provost), qui s'occupe de la communication autour des artistes. Nous nous inscrivons dans cette logique de collaboration, car c'est la complémentarité qui fait la force.

L'affût : Envisagez-vous de renouveler cette expérience ?

Nous ne nous fixons pas de périodicité dans l'accompagnement d'un groupe mais nous souhaiterions poursuivre dans cette voie. Car nous pensons qu'il existe un potentiel artistique à Niort et plus largement dans la région, et que le fait de mettre en commun des compétences peut aider des artistes à émerger, ou, en tout cas, à être professionnels dans leur manière de travailler.

Thomas Barbotte, membre du groupe My Secretary**« Un formidable catalyseur et accélérateur »**

« Le groupe a été créé en 2008 et comme de nombreux musiciens nous avons commencé par nous produire dans de petites salles, des cafés-concerts, des bars. Puis nous avons souhaité nous semi-professionnaliser

pour donner un cadre plus rigoureux à notre activité. Depuis nos débuts, nous répétons au Camji et fréquentons sa salle de concert. Des liens se sont tissés, et quand nous avons lancé notre projet d'album il y a dix-huit mois, le Camji a proposé de nous soutenir.

Sa spécificité réside dans cette capacité à mobiliser l'ensemble de son équipe pour aider à la structuration (établir un budget pour la préparation de l'album, solliciter des aides à la réalisation d'un clip, prévoir une tournée...) mais aussi à faire appel à des professionnels extérieurs, comme Charles Provost qui s'occupe de la promotion des disques et des artistes. Nous allons produire deux singles en avril puis en juin, accompagnés à chaque fois d'un clip, avant la sortie de l'album en septembre.

Nous réfléchissons à une tournée, et le programmeur du Camji va nous aider à nous diffuser plus largement, à toucher des programmeurs que l'on ne réussirait pas à toucher seuls. Car le but de l'accompagnement est aussi de nous sensibiliser au fait qu'il ne faut pas tourner uniquement dans la région, mais se confronter à d'autres publics. Le Camji a également créé sur son site internet une page dédiée au groupe, avec un accès réservé aux professionnels, et relaie l'information sur nos concerts sur son profil Facebook.

Le bilan de cet accompagnement, qui s'achèvera après la sortie de l'album, est très positif. Que des professionnels s'intéressent ainsi à nous, nous apporte un surcroît de confiance et nous permet d'avancer plus vite. L'accompagnement constitue un formidable catalyseur et accélérateur ».

[à suivre...]